



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du mardi 30 avril 2024

18h30 à Melun

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Cédric GUILLOSO.

Présents : Pascal ANTONETTI (en visioconférence) - Isabelle CHILARD - Laurent HERPE - Monique MACHO - Bernard MARMION (en visioconférence) - Jean-Paul PEYRIN - Abdelhak RAJI - Jean-Marie RENAUD - Ludovic VANTYGHM - Gérard VIVES.

Excusés : Pierre BILLARD - Christiane CAU - Dominique GODEFROY - Patrick POIX - Gilles TANNIER - Orlando VIEIRA.

Assistent : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif) - Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres du Comité de leur présence.

Il revient sur la réunion du Conseil des Présidents qui s'est tenue le 26/04 dernier sur les installations du Club de Pontault-Combault, qu'il remercie chaleureusement pour l'accueil réservé. Il souligne la qualité des échanges concernant les dossiers d'évolution du District.

Il effectue un point de situation suite aux dysfonctionnements informatiques sur l'application fédérale qui ont provoqué un affichage erroné des classements.

Il adresse un grand BRAVO à l'équipe de QUINCY-VOISINS pour sa qualification à la Phase Nationale du Critérium « Foot en Marchant » et au club d'Emerainville FUTNET pour son beau parcours lors de la phase nationale du Challenge FUTNET. Il transmet également tous les encouragements du District à JOLIOT GROOM'S FUTSAL, à SERVON CDM et aux équipes Seine et Marnaise (U11 et U13 « filles et garçons ») qui se sont qualifiées pour les Phases Régionales / Nationale, voire Finales, de différentes compétitions dans lesquelles ils sont engagés.

Il félicite Stéphanie DI-BENEDETTO - Ancienne Membre Féminine - du Comité Directeur du District pour sa désignation en tant qu'Arbitre Assistante sur la Finale Féminine de la Coupe de France qui se tiendra le 04/05 prochain à Montpellier.

Puis, il souhaite un prompt rétablissement à 2 commissaires : Julio MARQUES et André ANTONINI suite à leurs récents soucis de santé.

2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 05/04/2024

Le PV, transmis au préalable à tous les membres, est validé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

- **LFA / FFF**

Opération exceptionnelle FFF x Intersport - 1 000 paires de mini-buts à tarif préférentiel à saisir : dans le cadre de la continuité de l'opération mini-buts, Intersport propose 1 000 paires de mini-buts pliables à un tarif exceptionnel. Premiers arrivés, premiers servis ! Dans la continuité de l'opération mini-buts déployée au début de saison 2023-2024 par la LFA, INTERSPORT met en vente exceptionnellement 1 000 paires à 219,99 € TTC/paire pour couvrir les besoins additionnels des clubs et des instances. Les commandes peuvent s'effectuer directement sur le site internet d'INTERSPORT : [Mini-but Flexi-goal FFF | INTERSPORT Clubs & Collectivités \(intersport-clubs.fr\)](https://intersport-clubs.fr).

Challenge National PEF : pour rappel, ce programme d'accompagnement éducatif lancé en 2014 est à disposition des clubs qui accueillent des jeunes licenciés. 6 thématiques sont traitées = santé, règles du jeu / arbitrage, engagement citoyen, fair-play, environnement, culture foot. Le Jury des Districts qualifiera les clubs au niveau régional (entre le 20 et le 24/05) et le Jury des Ligues au niveau national (entre le 27 et le 31/05). L'évènement final se déroulera à Clairefontaine au mois de juin.

Campagne ANS 2024 - PST

CAMPAGNE ANS 2024 – Projets sportifs territoriaux DISPOSITIF 1000 EMPLOIS SOCIOSPORTIFS

Ce nouveau dispositif vise à soutenir 1 000 clubs sportifs qui souhaitent s'engager dans la création d'un poste d'éducateur socioportif (recrutement ou mobilisation d'un emploi existant). L'éducateur socioportif sera amené à intervenir au sein d'un quartier, aux pieds des immeubles et dans les établissements scolaires situés dans une des 500 villes identifiées comme prioritaires (https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2024-03/ANNEXE%202024_liste%20500%20villes.pdf)

Une liste des clubs retenus pour intégrer le dispositif sera arrêtée. Seules les associations autorisées à déposer leur demande d'aide à la création d'un emploi socioportif seront donc éligibles à ce dispositif.

Les structures retenues seront financées à hauteur de 60K€, l'aide non dégressive correspond à un emploi à temps plein, dédié à 100% à l'insertion par le sport, pour une année complète :

- 2024 : 10K€ correspondant à la période de juillet à décembre
- 2025 : 20K€ correspondant à la période de janvier à décembre
- 2026 : 20K€ correspondant à la période de janvier à décembre
- 2027 : 10K€ correspondant à la période de janvier à juin

Caractéristiques de l'emploi d'éducateur socioportif :

- L'éducateur sportif recruté est un professionnel du sport : il justifie à la fois d'une carte professionnelle et d'une expérience d'encadrement d'activités physiques et sportives
- Le soutien à l'emploi sera conditionné par l'inscription de l'éducateur dans un parcours de formation qui lui permettra d'acquérir des compétences dans l'encadrement de publics fragilisés ou éloignés des pratiques, dans l'éducation et l'insertion par le sport et la lutte contre les violences à caractère sexiste et sexuel, afin qu'il puisse être mobilisé dans l'animation des dispositifs :
 - de repérage et remobilisation en lien avec France Travail ;
 - de continuité pédagogique initiée dans le cadre de « Quartier 2030 » pendant le temps scolaire et en dehors ;
 - liés à la politique de la ville.
- Le soutien à l'emploi sera conditionné par la nature du contrat (CDI) et par le niveau de rémunération proposé (Groupe 4 de la CCNS Sport – rémunération plancher au 1^{er} janvier 2024, hors primes et avantages) à hauteur de 2 058€ bruts mensuels). Le cofinancement par une collectivité territoriale ou un partenaire privé est autorisé.

Le déploiement de ces emplois devra s'inscrire en cohérence avec « Les clubs sportifs engagés ». Ainsi une priorité dans l'instruction des dossiers sera donnée aux clubs d'ores et déjà labellisés et intervenant au sein des 500 villes situées dans les départements les plus touchés par les émeutes de juillet 2023. Les structures non-labellisées devront quant à elles procéder à une inscription en ligne (<https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=7d2CvVz0rUj0FFNYITa23096KPyYTKNolEwPieM42UQDUwT1gDQ2HkzNPF8G2QUSHMY3NTZIMyUj>).

Pour tout intérêt concernant ce dispositif, merci de vous manifester auprès de :

Valentin DUPUY (conseiller d'animation sportive) : valentin.dupuy@ac-creteil.fr - 01 81 74 35 98

Coupe de France 2024/2025 : le nombre de clubs qualifiés au terme du 6^{ème} Tour est de 155, dont 11 pour la Ligue Paris IDF.

Élections FFF

Calendrier des élections FFF 2024

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Election du Président de la FFF et de ses colistiers		semaine du 7 au 11 Appel à candidatures	dimanche 10 Date limite de candidature	du mardi 10 à 10h au mercredi 11 à 18h Election : 1 ^{er} tour du jeudi 12 à 12h au vendredi 13 à 20h Election : 2 nd tour (si nécessaire)
Election des deux représentants des arbitres	semaine du 23 au 27 Appel à candidatures	samedi 26 Date limite de candidature	du lundi 25 à 10h au mardi 26 à 18h Election : 1 ^{er} tour	du lundi 2 à 10h au mardi 3 à 18h Election : 2 nd tour (si nécessaire)
Election des deux représentants des entraîneurs	semaine du 23 au 27 Appel à candidatures	lundi 28 Date limite de candidature	du mercredi 27 à 10h au jeudi 28 à 18h Election : 1 ^{er} tour	du mercredi 4 à 10h au jeudi 5 à 18h Election : 2 nd tour (si nécessaire)
Election des deux représentants des joueuses et joueurs de haut niveau	semaine du 2 au 6 Appel à candidatures	dimanche 6 Date limite de candidature	du mardi 5 à 10h au mercredi 6 à 18h Election des 6 membres de la Commission Joueurs Haut Niveau Entre le 7 et le 22 : elle désigne en son sein les 2 membres du COMEX	
Election du médecin		jeudi 10 Date limite pour que la Commission Fédérale Médicale propose un candidat		du mardi 10 à 10h au mercredi 11 à 18h Election (un seul tour)

AG FFF 14.12.2024 annonce des résultats

Point d'information du Groupe de Travail « Statuts FFF » : le compte-rendu des propositions sur la réforme de la gouvernance nommé par le Comité Exécutif repose sur les points, ci-après. Le BELFA serait composé à l'avenir de 11 membres :

- 7 membres, dont au moins 2 femmes, identifiés comme tels parmi les personnes figurant sur la liste élue du COMEX, en sachant que 3 d'entre eux occuperaient les postes de Président, Vice-Président et Secrétaire Général de la LFA ;
- 2 membres désignés en son sein par le Collège des Présidents de Ligue ;
- 2 membres désignés en son sein par le Collège des Présidents de District.

Les membres du BELFA ne seraient donc plus élus séparément via l'Assemblée Générale de la LFA, mais seraient majoritairement issus de la liste élue au Comité Exécutif.

Six membres du COMEX estiment opportun de procéder à une réforme dès juin prochain, six autres estiment ce calendrier inopportun en l'état, un membre s'abstenant. Le Président, constatant qu'une large majorité n'existe pas sur cette question, en tire les conséquences en votant contre. Les travaux de réflexion sur une réforme de la gouvernance de la LFA et du BELFA seront donc poursuivis.

Informations sur le processus de création de la Ligue d'Alsace : le 28 octobre 2023, l'Assemblée Générale du District d'Alsace s'était prononcée en faveur de la création de la Ligue d'Alsace, tandis que de la Ligue du Grand Est s'est prononcée contre le 30 mars 2024. Pour rappel, le processus avait été approuvé par l'ensemble des parties présentes à l'occasion de la réunion tenue au Ministère des Sports (Ligue, District, Collectivités Territoriales, Parlementaires) le 16 juin 2023 et avait fait l'objet d'un communiqué de presse du Ministère des Sports et Paralympiques en ces termes : « La ministre suivra ce processus qui va s'engager dans les toutes prochaines semaines (...) et qui, si les deux AG territoriales se prononcent favorablement, appellera une décision fédérale de principe en juin 2024 sur le projet(...) ». Les deux Assemblées Générales territoriales ne s'étant pas toutes deux prononcées favorablement, le COMEX, dans le respect de ce qui a été acté, n'inscrira pas ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée Fédérale de juin. Le processus engagé s'arrête donc.

• **LPIFF**

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des principaux points abordés lors de la réunion du Comité Directeur du 29/04/2024.

Effectifs : la LPIFF enregistre 326 932 licenciés, à date, soit +7.5% vs 2023 (+23 850 licences). Cela représente 13% du poids national. Entre 2012 et 2024, une évolution de 45% des effectifs est à noter. L'âge moyen des licenciés est de 20 ans, 16 ans pour les pratiquants et 44 ans pour les non-pratiquants.

Visite de la Ministre des Sports à la Ligue : celle-ci a eu lieu le 11/04 dernier. Elle a rencontré les acteurs du football régional pour évoquer plusieurs sujets d'actualité, dont les VSS.

Collège des Présidents des clubs régionaux : une réunion sera organisée prochainement afin d'échanger sur l'évolution du Championnat R1 à envisager.

Collège des Présidents de Ligue et de District : une visioconférence se tiendra le 27/05/2024 pour la présentation du budget FFF 2024/2025.

Engagements 2024/2025 : les clubs à jour de leurs cotisations pourront saisir leurs engagements à compter du 03/05 prochain, jusqu'au 31/05/2024.

Modification Finales Régionales : une inversion de date est à noter entre les Finales Jeunes et féminines (15 et 16/06/2024) et CDM (09/06).

ANS Clubs 2024 : le budget pour chaque District est de 35 062 €.

Tarifs 2024/2025 : ceux-ci ont été adoptés. Très peu d'évolution par rapport à la Saison actuelle.

Modifications aux textes de la LPIFF en 2024/2025 : une modification des obligations des clubs est approuvée suite à la création du Championnat U15 D1.

Situation financière des clubs : 252 000 € sur les 541 000 prévus ont été versés. L'application des dispositions réglementaires sera effective, à partir du 09/05/2024.

4. La Vie du District

• Agenda – Planning des activités

03 au 05/05/2024 : Collège des Présidents de District à Montpellier.

14/05/2024 : Soirée des Bâtisseuses Ligue.

16/05/2024 : Réunion ANS Clubs.

17/05/2024 : Dîner des Commissions D92.

23/05/2024 : Trophées Philippe SEGUIN.

24/05/2024 : Journée Para-Foot à Montry.

24/05/2024 : Dîner des Commissions D94.

25/05/2024 : Finales U10 / U12 à LESIGNY.

29/05/2024 : CD77 en visioconférence.

31/05/2024 : Dîner des Commissions D95.

01/06/2024 : Finales JDC à Ozoir La Ferrière.

03/06/2024 : CD LPIFF.

06/06/2024 : CD77 à Montry.

Par ailleurs, Philippe COLLOT informe le Comité Directeur que l'AG FFF des 07 et 08 juin prochains, qui devait se tenir à CAPBRETON, a été relocalisée à Paris.

• Effectifs licenciés

Le District enregistre, à date, un effectif de **48 854** licenciés, soit **8.4%** vs 2022 à la même date (soit + 3799 licences).

- SEN = +7 licences

- U14/U19 = +534 licences
- Foot Animation = +2299 licences
- SEN FEM = +43 licences
- U14F/U18F = +255 licences
- Foot Animation FEM = +285 licences

• **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHM fait part au Comité Directeur d'une demande d'un des techniciens salariés de bénéficier d'une formation « Certification FUTSAL Performance » et des coûts afférents. Le Comité Directeur, après examen des demandes de formation demandées par d'autres salariés, compte-tenu de la nécessité de définir des priorités, considérant la finalité professionnelle de ce module de formation et des rapides bénéfices apportés dans l'exercice des missions quotidiennes, décide de valider cette demande.

• **Affaires financières**

Vente des bâtiments de MELUN / Validation des nouveaux locaux

Jean-Marie RENAUD informe le Comité Directeur des différentes étapes à venir de ce dossier. Il détaille le projet de planification des prochaines échéances (signature acte définitif / déménagement). Concernant les nouveaux locaux, le Comité Directeur, après échange entre les participants sur les avantages et les inconvénients des différentes options, opte pour la signature d'un bail locatif de 3 ans.

Philippe COLLOT précise au Comité Directeur qu'une information complète a été donnée aux Présidents de Club lors de la réunion du Conseil des Présidents du 26/04/2024.

Subventions

Campagne ANS Emploi 2024 & Projet Sportif Territoriaux

La Campagne est désormais ouverte et la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 16/05/2024.

Enveloppe Régionale ANS FF PSF - Parts Clubs

Le Comité Directeur prend connaissance du montant alloué à la FFF : **4 825 900 €** et celui attribué à la Ligue de Paris IDF : **280 500 €**.

Pour rappel, la méthode de calcul est la suivante :

- Part variable de 50% liée au nombre de clubs
- Part variable de 50% liée au nombre de licenciés
- Part variable de 20% liée au nombre de Districts

Dossiers FAFA

3 nouveaux dossiers ont reçu un avis favorable du District et transmis à la LPIFF :

- MONTEREAU - Terrain synthétique (40 000 €)
- SENART-MOISSY - Vestiaires (15 000 €)
- PONTIERRY - Transport (5000 €)

1 dossier est en cours d'instruction :

- CHAMPS FC - Emploi

• **Affaires sportives**

Validation définitive et mise en place du Label Départemental Club Inclusif

Le Comité Directeur valide les critères d'obtention de ce label et sa mise en place à compter du début de saison 2024/2025.

Par ailleurs, les clubs qui se sont engagés dans la démarche seront invités à suivre la session de formation organisée et financée par le Conseil Départemental.

[Validation de la liste des nouveaux Labels Clubs et des reconductions](#)

Le Comité Directeur, après examen des candidatures transmises par l'Équipe Technique Départementale, valide la liste qui sera soumise à la Commission Régionale de labellisation du 21/05/2024.

[Organisation de la Finale FUTSAL - 2023/2024](#)

Le Comité Directeur prend connaissance des différentes options pour l'organisation de la **Finale 77 SEN FUTSAL**. Compte-tenu des différentes contraintes, notamment celles liées au nombre de vestiaires et aux dispositions de sécurité, de l'attente du retour des propriétaires des installations susceptibles d'accueillir la manifestation, la date et le lieu de cette finale seront fixés ultérieurement.

[Demande des clubs](#)

Entente Féminines Pays de Fontainebleau : suite à la vente des bâtiments de MELUN, souhaite savoir s'il aurait la possibilité de récupérer un mobilier qui ne serait plus utilisé. **Le Comité Directeur émet un avis favorable de principe.**

• **Affaires Administratives**

[Commissions / Fonctions](#)

Abdelhafid HORMI : fait acte de candidature pour intégrer le corps des délégués du District. **Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.**

[Reprise du dossier](#)

Aurélien PAOLINI : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Technique. **Le Comité Directeur ne peut accéder à cette demande à ce stade.**

Compte-tenu de la nécessité de renouveler et d'enrichir les commissions, le Comité Directeur décide de diffuser un nouvel appel à candidature pour les commissions de Discipline, Appel Disciplinaire, Statuts et Règlements et COC.

• **Informations diverses**

Service Civique

Une Campagne de communication **#EnModeServiceCivique** sera lancée en mai prochain. Dans cette perspective, une 1^{ère} Journée SC aura lieu le 12/06/2024, journée au cours de laquelle les SC animeront les réseaux sociaux. L'objectif est de faire vivre l'expérience SC à travers des contenus réalisés par les jeunes engagés sur le terrain.

Le District portant l'un des agréments collectifs les plus importants du Département, le Comité Directeur décide de s'associer à cette action.

Demande de partenariat

Le Comité Directeur prend connaissance d'une proposition de partenariat entre la Sélection IDF Football de la Police Nationale et le District 77. Celui-ci pourrait se traduire par la mise en place d'actions de prévention et/ou de sensibilisation au sein des clubs. En contrepartie, le District pourrait doter l'équipe de quelques équipements.

Le Président propose au Comité de recevoir les représentants de la Police Nationale afin d'approfondir la demande.

Vie des clubs

Le Comité prend connaissance des dossiers, ci-après.

Création de Club

AIGLONNES FC (exclusivement féminins) **avis favorable**.
POMPONNE. **avis favorable**.

Changement de nom

PAYS CRECOIS devient CRECY FOOTBALL CLUB = **avis favorable**.
FERTE/J devient ASM FERTOISE FOOTBALL = **le Comité Directeur ne peut émettre un avis favorable, compte-tenu de la non-conformité des documents fournis**.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

05/04/2024 : Conseil Départemental. Journée départementale de découverte des clubs para-accueillants le 30/06/2024. Tony + Laurent
05/04/2024 : développement des Nouvelles Pratiques : visite de la LFA sur site le 27/04/2024. Tony + Laurent.
10/04/2024 : Conseil Départemental. Programme Formation 2^{ème} Semestre 2024.
16/04/2024 : Campagne ANS Emploi 2024.
16/04/2024 : Campagne ANS 2024 - PST
22/04/2024 : remerciements DSDEN77 pour la participation du District à la semaine Olympique.
25/04/2024 : Agence du Service Civique. Journée SC du 12/06.
29/04/2024 : session de formation « clubs inclusifs ».

FFF/LFA

18/04/2024 : enveloppe régionale ANS FFF PSF.
24/04/2024 : Cérémonie de remise des Trophées Philippe SEGUIN.
25/04/2024 : relocalisation de l'AG FFF à Paris.
30/04/2024 : visioconférence des Collèges le 27/05 pour présentation du budget 2024/2025.

LPIFF

09/04/2024 : Jury National - Challenge PEF. Jean-Marc ELIASY + élu(e)
12/04/2024 : état des lieux des ententes en compétitions Seniors.
12/04/2024 : ANS PSF 2024. Les propositions sont à remonter pour le 21/05/2024.

Clubs

08/04/2024 : CHEVRY-COSSIGNY. Match VCF.
12/04/2024 : EFPF. Mobilier suite à la vente des bâtiments de MELUN.
12/04/2024 : PONTAULT-COMBAULT. Conseil des Présidents du 26/04.
15/04/2024 : SERVON. Associations Partenaires.
17/04/2024 : JOLIOT GROOM'S FUTSAL. Challenge National Futsal Féminin.

6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

Relevé n°50 = les relances ont été faites avec date butoir fixée au 17 mai 2024, date à laquelle l'application des dispositions réglementaires sera effective.

Compte de Résultat 2023/2024 = le pilotage par rapport au budget prévisionnel fait apparaître, à date, une évolution des charges de 2% et des produits de 6,7%.

Une réflexion va être menée concernant l'accompagnement des clubs pour la saison 2024-2025

7. Technique

Marie CANOLLE présente au Comité Directeur les points, ci-après.

PPF

- U14F : 3 joueuses sont retenues en sélection régionale
- U14 : 2 joueurs sont retenus en sélection régionale
- U13F : 5 joueuses sont encore en lice pour entrer à l'INF
- U13 : 2 joueurs ont été retenus
- U12F : 2nd tour le 19 juin 2024 (106 joueuses observées pour 29 clubs)
- U12 : 407 joueurs observés pour 49 clubs
- Calendrier 2024-2025 = en cours de réflexion

Formation

- Ouverture des tests d'entrée au BEF, BMF et BMF apprentissage
- Le module CFI est toujours en cours

FMS

- Une classe se trouve sur le podium national « foot à l'école ». En attente de la confirmation officielle.

DAP

- Foot féminin : TOUTES FOOT. Opération réussie avec satisfaction des clubs présents. Merci à Landryna LUSHIMBA BILOMBI, joueuse du PSG issue du 77, de sa présence.
- Foot Animation
 - U13 : Moissy et Melun représenteront le District pour les garçons et Gretz pour les filles
 - U11 : Meaux et Moissy représenteront le District pour les garçons et Val d'Europe pour les filles
- Les labels : la liste sera transmise par les CTD-DAP.

8. Arbitrage

Fabien EL MKELLEB informe le Comité Directeur les points, ci-après.

Effectifs

Effectif opérationnel à date 244 arbitres :

- 207 arbitres départementaux
- 37 arbitres régionaux

Il reste 4 candidates à valider (3 de la FIA 100% + 1 FIA n°3).

À noter des demandes de plus en plus importantes pour couvrir des rencontres régionales arrivent chaque week-end. Actuellement, 1020 indisponibilités sont enregistrées. La désignation des arbitres officiels devient très difficile.

Contrôles des arbitres

À la date de ce jour, 92 % des observations ont été réalisées.

Formation

FIA n°4 : 20 candidats sont inscrits.

Réception d'un courrier LPIFF concernant le fichier d'inscription des futurs candidat(e)s d'accès au concours au niveau régional. Candidatures possibles = 3 seniors centraux / 4 JAD / 2 féminines / 5 futsal / 2 arbitres assistants.

Les candidatures sont à retourner pour le 22-05-24

Les arbitres qui ne réussiront pas les tests de sélection avant le concours ne seront pas présentés.

Activités CDA

11-05-24 = demande d'arbitre dans le cadre de leur tournoi du club de Meaux

17-04-24 = séance F.A.R avec la CDA 94 et 75 à Créteil – D1 ARKEMA travaille sur la VAR.

20-04-24 = retour sur l'arbitrage des Finales Futsal U11 à Chatelet en Brie

20-04-24 = retour sur l'opération « Toutes Foot » à Gretz

26-04-24 = séance F.A.R Commun (terrain) le 26/04 à Montry

27-04-24 = retour sur l'arbitrage Finales U11 G/F à Roissy-en-Brie

27-04-24 = F.I.A.n°8 à Montry

03-05-24 = F.A.R. commun à Montry, au programme, tests physique et théorique situation Ligue à Montry

18-05-24 = F.A.R. commun avec le 94 et le 75. Au programme, tests physique et théorique le 17/05/24 à Montry

24-04-24 = Réunion C.D.A. à Montry.

Remerciement aux arbitres et aux membres de la CDA présents sur les Finales Foot Animation U11/U13 G/F à Villeparisis et Roissy ainsi qu'aux Finales Futsal à Noisiel, Lagny et au Châtelet en Brie.

Stage de préparation aux Finales Départementales = le Comité Directeur valide la prise en charge de la restauration.

Formation aux gestes qui sauvent sur le site de Melun. [En attente de la disponibilité du médecin](#)

Pour information = une séance commune de la FAR se tiendra dans le 94. Le 75 se joindra cette séance.

9. Questions diverses / Tour de table

Isabelle CHILARD

Revient sur l'organisation des Finales Foot Animation concernant l'accueil des arbitres.

Laurent HERPE

Se dit inquiet concernant les dérives de comportement de certains jeunes éducateurs. Propose une régulation du Foot Féminin (nombreux forfaits)

Abdelhak RAJI

S'interroge sur les clubs qui demandent systématiquement des arbitres lors des matchs « retour ». [Un échange s'instaure entre les participants sur ce sujet, notamment sur le déroulement des matchs « aller », sur les impératifs liés aux décisions des organes disciplinaires et de prévention, sur la nécessité que tout l'effectif arbitral disponible puisse officier chaque WE afin de satisfaire aux obligations du Statut de l'Arbitrage des clubs et sur l'historique des pratiques au sein des anciens Districts Nord et Sud. Il apparaît donc qu'un fonctionnement qui réponde parfaitement à toutes les situations est difficile à mettre en place.](#)

Ludovic VANTYGHM

Précise avoir assisté à la pose de la 1^{ère} pierre du Stade Robert Marchand à Mitry-Mory, le 27 avril 2024.

Philippe COLLOT

Informe le CD de 2 gros incidents récents à l'issue de matchs de District.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : sur convocation.

Comité Directeur : 29/05/2024 en visioconférence + 06/06/2024 à Montry.